

LÉON HARMEL

LA

DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE

DISCOURS PRONONCÉ

LE 5 JUIN 1897

AU CONGRÈS OUVRIER DE TOURS

PARIS

A^{ne} M^{on} GAUME ET C^{ie}

X. RONDELET ET C^{ie}, ÉDITEURS

3, RUE DE L'ABBAYE, 3

Tous droits réservés

CETTE ÉDITION

Le texte est reproduit en entier, d'après l'édition de 1897. Il a été recomposé dans l'esprit de l'original : pages de titre et titres suivent la mise en page du livre ; l'illustration a été découpée dans le document numérisé et restaurée. L'orthographe et la ponctuation de l'époque sont conservées ; une coquille évidente de l'imprimeur a été corrigée.

Les notes numérotées sont celles de l'ouvrage ; elles sont numérotées ici à la suite, du début à la fin. Les notes marquées d'un astérisque * ont été ajoutées pour cette édition, afin d'éclairer le contexte historique.

Léon Harmel, le Bon Père du Val-des-Bois

leonharmel.com

Transcription établie d'après l'exemplaire numérisé par la Bibliothèque nationale de France (gallica.bnf.fr). Source gallica.bnf.fr / BnF.

Document original : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6580515s>

Version du 1er octobre 2026.

LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE

DISCOURS DE M. LÉON HARMEL

Mes chers amis,

Vous avez bien voulu m'appeler à la présidence d'honneur du deuxième congrès régional de Tours. Je vous en remercie. Vous ne pouviez me procurer un plus grand plaisir, parce que ma vie appartient aux ouvriers chrétiens.

J'ai assisté à vos séances avec joie. J'y ai senti grandir ma confiance en l'âme populaire illuminée par la foi. La Fédération des travailleurs chrétiens du Centre et de l'Ouest a montré sa vitalité par le nombre de ses représentants, par l'importance des travaux produits et par la sagesse des résolutions prises.

Vos frères du Nord, de Paris, de Reims et de Lyon, qui ont envoyé leurs délégués, applaudissent à votre vaillance ; ils proclament avec nous que ces réunions sont pleines de promesses.

MOUVEMENT DÉMOCRATIQUE CHRÉTIEN

A L'ÉTRANGER

Vous appartenez au grand mouvement démocratique chrétien qui se lève dans toutes les nations, pour faire écho à la voix de Léon XIII et préparer le règne de la justice et de la solidarité chrétiennes.

Les idées qui vous conduisent sont aussi anciennes que le christianisme. On peut dire qu'elles ont été réalisées, en grande partie, au moyen âge, par une liberté communale inconnue de nos jours, qui

donnait aux artisans une véritable puissance sociale, et par une liberté d'association dont nous sommes bien loin, malgré la loi de 1884.

Ces idées ont subi une éclipse assez longue par l'influence des légistes. Elles ont été remises en honneur dès le commencement de ce siècle. Ce fut l'aurore du réveil catholique. Elles ont été encouragées par la Papauté, spécialement par Léon XIII.

Elles se sont développées en Autriche, où les démocrates chrétiens ont eu des triomphes éclatants dans les récentes batailles électorales. Nous ne parlons pas de la Suisse et de l'Amérique, qui sont les véritables patries de la démocratie. Dans le nord de l'Italie, nous avons salué le merveilleux épanouissement des idées et des institutions populaires. Le diocèse de Bergame possède des associations nombreuses, dont une seule groupe soixante-cinq mille cultivateurs. Les assemblées générales se font dans les prairies, et réunissent jusqu'à 15 et 20.000 hommes. Les congrès de Fiesole et de Padoue ont fait ressortir l'accord des évêques, du clergé, des intellectuels et des travailleurs dans ce grand mouvement d'idées parti du Vatican. En Belgique et en Hollande, nos amis ont fait l'union des catholiques sur ce terrain. Enfin, en Espagne, les esprits les plus distingués deviennent d'ardents propagateurs de la démocratie.

MOUVEMENT DÉMOCRATIQUE CHRÉTIEN

EN FRANCE

La France a été devancée sur ce point comme sur bien d'autres ; et des hommes, sincèrement dévoués au bien, considèrent encore comme une nouveauté inquiétante ce que les nations voisines reconnaissent comme une nécessité vitale. Chez nous, ce sont les ouvriers qui ont commencé l'organisation démocratique. Les congrès de Reims en 1893 et en 1894, les nombreux congrès régionaux qui sont venus aboutir au congrès national de 1896, ont marqué les diverses étapes de leurs efforts.

Le Pape a béni et approuvé ces congrès. Il les a suivis avec la plus paternelle et la plus bienveillante sollicitude. Je l'entends encore me dire, dans une audience qui suivait une de ces assemblées : « Nous avons lu le discours du président ouvrier du congrès de Reims, et Nous l'avons trouvé excellent de tous points, sage et mesuré. »

Je me hâte de le dire, l'organisation ouvrière qui a pris naissance à Reims, dont le congrès de 1893 a été la première manifestation publique, et qui couvre maintenant de ses fédérations une partie de la France, n'a pas la prétention d'être tout le parti démocratique.

Elle sait qu'elle n'en est qu'une fraction ; mais cette fraction-là entend rester autonome, c'est-à-dire que, tout en désirant s'unir pour les questions générales aux autres fractions du mouvement, elle veut diriger elle-même ses propres affaires et rester ouvrière.

Comme nous le dirons tout à l'heure, elle recevra avec reconnaissance les conseils du clergé, des patrons et des intellectuels, mais tout en conservant son indépendance.

Grâce à Dieu, le mouvement démocratique s'organise dans d'autres milieux. Cette expansion est le signe de la vitalité du mouvement.

En effet, une armée est composée de plusieurs régiments, il faut des armes différentes pour appuyer l'effort commun. Il est donc nécessaire que, dans le monde du travail les patrons et les commerçants, dans le monde intellectuel proprement dit, le clergé, les publicistes, ceux qui se sont consacrés à l'enseignement et les hommes de loisir s'entendent, afin que chacun apporte son concours fraternel à la grande lutte pour la justice sociale.

Nous avons eu la consolation de constater cet accord au congrès de Lyon, en novembre dernier. L'affluence des congressistes de toutes conditions, au nombre de sept mille, a montré le progrès des idées.

Un certain nombre de patrons sont entrés dans le mouvement ; ils ont compris que, pour lutter contre le socialisme, l'organisation démocratique est la seule vraiment efficace. Récemment, dans le Nord avait lieu une réunion où l'élément patronal était sérieusement représenté.

Dimanche dernier 30 mai, je présidais à Lyon une assemblée où la jeunesse ouvrière nous a donné la preuve éclatante de la sûreté de notre méthode. Nous avons entendu là des manuels et de simples employés. Ils nous ont émus par l'éloquence des faits autant que par l'élévation des pensées et la flamme du discours¹.

Voilà donc que le mouvement suscité par Léon XIII a gagné tous les terrains ; désormais il grandira malgré les contradictions.

L'ORGANISATION OUVRIÈRE DANS LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE

Permettez-moi de me restreindre ici au mouvement ouvrier, auquel votre confiance m'a mêlé depuis l'origine.

Quel est le caractère propre de votre organisation ? C'est d'être autonome, chrétienne et agissante.

1. Assemblée générale de la Fédération régionale des groupes d'études de l'Union nationale. Cette Fédération comprend 51 cercles d'études avec 1.950 membres (du Rhône et des départements voisins).

I. ELLE EST AUTONOME

Votre organisation est autonome, en ce sens qu'elle ne comprend que des ouvriers, et que, tout en demandant les lumières des membres consultatifs, vous vous gouvernez par vous-mêmes.

On objecte que les mouvements purement ouvriers n'ont pas abouti, et qu'il a fallu le gouvernement direct des intellectuels pour arriver à un résultat sérieux. On cite à ce sujet, dans le parti socialiste actuel, le groupe Allemaniste.

Nous répondrons à cette objection par l'histoire : oui, c'est vrai, dans le cours des siècles, les organisations purement ouvrières ont souvent échoué quand elles ont été guidées seulement par les intérêts humains et les passions de classe.

Mais tout autre a été le résultat des groupes ouvriers inspirés par le Christ. Ils sont devenus tout-puissants sur la société entière.

A l'origine du christianisme, le Saint-Père nous le rappelle dans l'Encyclique *Rerum novarum*, les ouvriers, dénués de richesse et de puissance, surent se concilier la faveur des riches et la protection des puissants ; ils ont su triompher des hésitations de la classe dirigeante du temps.

Plus tard, la même poussée populaire empêcha la France de devenir protestante au temps de la Ligue. Plus tard encore, elle garda le dépôt de la foi à travers l'impiété universelle des classes élevées durant le XVIII^e siècle et le commencement du XIX^e. N'est-ce pas au peuple des artisans et des travailleurs, à son obstination dans la foi de ses pères, que plusieurs sociologues catholiques de notre temps doivent d'adorer le Dieu que leurs aïeux combattaient ?

Aujourd'hui encore, si la France n'est pas officiellement protestantisée malgré la complicité de nos gouvernants et l'aveuglement inconscient des catholiques, à qui le devons-nous, sinon au reste d'une foi souvent latente, mais toujours vivace, au fond de l'âme populaire :

témoin ces soldats français qui, sur notre terre d'Algérie, préférèrent la mort à l'adhésion au Coran ?

Je me crois donc autorisé à proclamer, par l'histoire du passé et par les exemples du présent, que la partie la plus foncièrement chrétienne de la France est encore le peuple des travailleurs ; malgré les apparences, le baptême a laissé des racines profondes dans son âme sans cesse rapprochée de Dieu par le travail et le sacrifice.

Voilà pourquoi je répéterai à nos amis les ouvriers : Tant que vous resterez chrétiens, soyez autonomes. Aussitôt que vous cesserez de vous appuyer franchement sur le Christ, alors seulement acceptez le gouvernement d'autrui, car vous deviendrez incapables de conduire vos propres affaires.

Autorités en faveur de l'Autonomie.

Et maintenant, cette autonomie est-elle en quelque point hostile à qui que ce soit ?

Les associations purement ouvrières sont-elles anti-sociales ? Je réponds non et je m'appuie sur trois autorités que personne ne contestera : le Pape, les Évêques, la raison.

Dans son Encyclique sur la Condition des ouvriers, Léon XIII dit formellement : « C'est avec plaisir que nous voyons partout se former des associations de ce genre, *soit composées des seuls ouvriers*, soit mixtes, réunissant à la fois des ouvriers et des patrons. Il est à désirer qu'elles accroissent leur nombre et l'efficacité de leur action. »

Dans la déclaration concertée à Rome, en avril 1895, entre MM. Féron-Vrau et Léon Harmel, sous les yeux du Saint-Père qui a revu et modifié le texte, l'article 2 réserve expressément la liberté pour les ouvriers de fonder des syndicats ou des associations dont ils seraient *seuls* membres.

Dans le programme arrêté à Malines, le 5 mars 1895, par la réunion générale des évêques et des délégués diocésains de Belgique, l'article 3 stipule que les *unions professionnelles seront mixtes ou*

composées d'ouvriers seulement. Il ajoute : Il faut qu'elles soient organisées de telle manière que, sans être d'une part hostiles aux patrons ou menaçantes pour leur autorité ou leurs droits, elles fournissent d'autre part aux ouvriers un remède efficace contre les maux dont ils peuvent avoir à souffrir dans l'isolement de l'individualisme. Ces lignes ne donnent-elles pas le programme des unions démocratiques ?

Un pacte d'union, basé sur la déclaration concertée à Rome et sur le programme de Malines, a été signé à Reims le 24 octobre 1896 par les Industriels chrétiens et hautement approuvé par d'illustres Prélats français, notamment par son Éminence le Cardinal Langénieux et Monseigneur l'Archevêque de Cambrai.

Enfin la logique de la raison et de l'expérience démontrent que la meilleure organisation est celle qui se fait entre les semblables.

Membres actifs et membres consultatifs.

Vous avez exigé deux conditions pour être membre actif avec voix délibérative dans vos congrès : La première, d'être ouvrier dans le sens large du mot² ; la seconde, d'appartenir à un groupe régulièrement constitué, seconde condition fort sage, qui donne une base sérieuse à votre organisation. Vous avez pris le moyen le plus efficace de former parmi vous des hommes instruits, des orateurs au besoin, et surtout de développer l'initiative trop facilement écrasée dans les réunions mêlées. C'était déjà la manière qui vous avait réussi dans vos cercles chrétiens d'études sociales, pour vous instruire et vous rendre la notion de responsabilité tout à fait pratique par l'exercice même de cette responsabilité.

Permettez-moi ici un retour de quelques instants sur mon expérience personnelle. J'ai travaillé toute ma vie à l'ascension populaire,

2. Littré définit l'ouvrier : celui qui travaille de la main pour différents métiers. Le congrès ouvrier chrétien national de Reims 1896 a également reconnu la qualité d'ouvrier au cultivateur, à l'artisan et au petit commerçant dès qu'ils n'occupent pas de salaires.

par la restauration de l'initiative et de la responsabilité. J'ai pensé que, pour une entreprise aussi délicate, il fallait surtout étudier le livre vivant, c'est-à-dire la personnalité humaine dans ses manifestations et dans ses tendances. J'ai donc vécu avec les ouvriers ; j'ai mis mon cœur contre leurs cœurs pour en sentir et en comprendre tous les battements. J'ai constaté que, dans les réunions mêlées, si la responsabilité n'appartient pas franchement aux ouvriers, s'ils ne se sentent pas complètement chez eux, il y a, malgré toute la condescendance des présents, une certaine pression, inconsciente il est vrai, mais qui suffit pour empêcher le travailleur de vaincre sa timidité naturelle, et de manifester librement ses pensées. Dès lors l'éducation intellectuelle devient difficile, car on ne sait bien que ce qu'on a exprimé, enseigné soi-même, et il faut que l'ouvrier soit assez libre pour essayer de faire partager ses convictions par ses camarades.

C'est pourquoi vous avez conservé la présidence et la responsabilité complète de vos réunions, tout en y appelant, au titre de membres consultatifs, les prêtres dévoués et les hommes instruits qui veulent bien vous apporter avec abnégation le fruit de leurs études et de leur expérience.

Il me semble que vous avez parfaitement compris le véritable rôle du clergé et des intellectuels. Ils sont là pour vous rappeler les principes généraux, sans lesquels on ne peut rien faire de fécond, pour vous indiquer les notions exactes sur beaucoup de points que vous n'avez pas eu le temps d'étudier, mais non pour délibérer et agir à votre place. Ils peuvent vous fournir la vérité qui délivre, mais c'est à vous qu'il appartient de la traduire dans les faits, en l'appliquant à la situation qui vous est propre.

Je sais combien vous êtes avides d'enseignement, avec quelle confiance et quelle gratitude vous acceptez la parole du prêtre, du chrétien instruit, qui veulent bien satisfaire votre soif d'apprendre. Vous avez ainsi résolu le difficile problème de vous assurer une inspi-

ration prudente, tout en maintenant une liberté d'initiative nécessaire, et le gouvernement autonome de vos groupes.

Sécurité procurée par l'autonomie.

Il n'y a aucune inquiétude à concevoir de cette liberté. Car l'expérience montre que les opinions hasardées et les décisions violentes qu'on redoute ne peuvent être que le fait des théoriciens habitués aux spéculations de la pensée. L'ouvrier est mêlé à la vie réelle ; il est témoin, et souvent acteur, dans les luttes causées par la concurrence et par une organisation libérale aussi funeste aux patrons qu'aux ouvriers. Il acquiert, dans sa vie de labeur journalier, un sens pratique qui le met en garde contre les solutions chimériques. Aussi, chaque fois qu'il est laissé à lui-même, ses résolutions ont un caractère de modération et d'équité qui m'a toujours frappé. Ce qu'on représente donc comme un danger me paraît être une sécurité ; par contre, ce qu'on nous offre comme une garantie pourrait bien devenir une cause légitime d'inquiétude.

Nos adversaires ne se sont pas mépris sur la portée de notre mouvement. Ils ont signalé le péril à leurs coreligionnaires. Ils voient dans cette organisation le seul danger sérieux pour le socialisme. Un de leurs journaux le répétait à nouveau ces jours-ci : « Ce qu'on ne voit pas, c'est que la poussée part d'en bas et de partout. »

Pour moi, je vous ai toujours encouragés dans la voie de la responsabilité et de l'initiative par une autonomie complète. Je crois fermement que vous devez y être fidèles si vous voulez atteindre sérieusement les masses populaires et obtenir leur confiance.

Ce système vous a permis de développer l'activité nécessaire dans vos combats quotidiens. Vous n'avez pas les *impedimenta* qui lient si souvent les hommes en situation, obligés de ménager les personnes et les choses. Vous avez votre liberté d'allure, c'est grâce à elle que vous faites de la bonne besogne.

Action des semblables sur les semblables. Loi providentielle.

La loi de l'action des semblables sur les semblables est essentiellement une loi providentielle. Le bon Dieu pouvait se charger seul de la rédemption de l'humanité ; cependant il ne veut pas qu'elle ait lieu sans notre participation. Il a confié à chacun le soin de son prochain, et nous devons être tous des coopérateurs du Christ.

La vérité, réservée autrefois aux élites, devait être annoncée à la multitude ; c'est le signe que Notre-Seigneur donne de sa divine mission. Il a voulu se servir pour cette propagande de simples pêcheurs, ouvriers méprisables aux yeux du monde. L'abbé Fouard, dans son *Histoire des premières années du christianisme*, nous apprend comment l'Evangile a été répandu dans Rome par les esclaves et le menu peuple. Aussi quel mépris les philosophes du temps, Celse par exemple, ne témoignent-ils pas pour l'Eglise, qui n'était, disent-ils, « qu'un ramas d'esclaves et de vils artisans. Dédains outrés sans doute, mais attestant qu'à l'origine le grand nombre des croyants sortait du bas peuple »³.

Le Souverain Pontife le rappelle dans son Encyclique, où il dit :

« Nous savons que, dans les premiers âges de l'Eglise, on lui faisait un crime de l'indigence de ses membres, condamnés à vivre d'aumônes ou de travail. Mais, dénués comme ils étaient de richesses et de puissance, ils surent se concilier la faveur des riches et la protection des puissants. On pouvait les voir diligents, laborieux, pacifiques, modèles de justice et surtout de charité. Au spectacle d'une vie si parfaite et de mœurs si pures, tous les préjugés se dissipèrent, le sarcasme se tut, et les fictions d'une superstition invétérée s'évanouirent peu à peu devant la vérité chrétienne. »

Ce que le peuple des premiers siècles a fait, les ouvriers du XIX^e siècle peuvent le faire. Ils peuvent ramener le règne social de Jésus-

3. *Saint Pierre et les premières années du Christianisme*, par l'abbé C. Fouard, page 403. Victor Lecoffre, rue Bonaparte, Paris.

Christ, et, par lui, délivrer leurs frères du joug des libéraux, des Juifs et des francs-maçons^{*}.

II. ELLE EST CHRÉTIENNE

Votre organisation est *chrétienne*, vous avez inscrit en tête de votre programme : *Religion, famille, propriété, patrie*, quatre affirmations qui vous séparent à jamais des socialistes.

Vous avez pris la croix comme étendard, parce que vous savez qu'elle est la seule source de la liberté, de la justice et de la vraie fraternité.

Encore aujourd'hui, que voyons-nous chez les nations où la croix n'est pas honorée ? Ténèbres de l'ignorance, ignominie de l'esclavage, horreur sanglante de la barbarie comme en Turquie.

Vous avez étudié l'histoire dans vos cercles d'études, et vous avez constaté qu'avant l'ère chrétienne, si on excepte le petit peuple de Dieu, l'humanité tout entière, comme un vil troupeau, a été mise en coupe réglée par les oppresseurs.

L'histoire du gouvernement, chez les peuples les plus vantés, n'est en quelque sorte que la science du meilleur parti à tirer du bétail humain. Rome à ce titre a été le modèle.

L'Église a eu fort à faire pour arrêter les déprédations des puissants. Du troisième siècle à nos jours, son travail incessant a été d'élever des barrières pour protéger les faibles contre les fauves

^{*} **NOTE** Dans ce discours (p. 13, 16, 20 et 23), Léon Harmel range les juifs, toujours aux côtés des francs-maçons, parmi les adversaires des ouvriers chrétiens. Ce langage hostile était alors répandu dans une large part de la presse et des milieux catholiques français, dans les années de l'affaire Dreyfus, qui divisa profondément la France après la condamnation injuste pour trahison d'un officier juif, le capitaine Alfred Dreyfus, en 1894 ; les congrès de la démocratie chrétienne de ces années (Lyon, 1896-1898) en portaient la marque. Il n'en est pas question dans ses ouvrages sur l'usine, le *Manuel d'une corporation chrétienne* (1877) et le *Catéchisme du patron* (1889). Nous reproduisons ces lignes par fidélité au document : elles appartiennent à leur temps, et cette édition ne les fait pas siennes.

d'alentour. Chose admirable ! il a fallu un saint pour chacune de ces barrières : le droit d'asile, auquel le nom de saint Chrysostome est glorieusement attaché ; la trêve de Dieu, dont saint Odilon de Cluny fut l'ouvrier ; l'abri corporatif, que saint Louis a définitivement codifié ; le tribunal ecclésiastique, protecteur des opprimés, au fronton duquel rayonne le nom de saint Yves ; la chevalerie, qui nous rappelle encore saint Louis ; la charte de la liberté humaine, formulée par saint Grégoire VII luttant contre les empiètements de César sur la conscience et sur la justice ; l'interdiction de l'usure, prononcée par les Saints Pères, et formulée scientifiquement par le créateur de la véritable science d'économie politique et sociale, saint Thomas ; la règle du Tiers-Ordre, destructive de la tyrannie féodale, par saint François d'Assise. Puis survient l'envahissement du paganisme. Quatre siècles se passent, durant lesquels les prêtres sont relégués dans les sacristies. L'humanité redevient païenne ; en même temps le règne de l'oppression recommence. Toutes les libertés sombrent, les travailleurs se voient dépouillés des réserves accumulées par les siècles pour soulager leurs infortunes. La forteresse corporative est détruite, les artisans et les ouvriers sont livrés sans défense aux appétits des puissants. La loi est faite de nouveau pour l'exploitation des faibles, pour favoriser l'agiotage et l'accaparement aux dépens du travail.

L'usure a reconquis la royauté dont elle jouissait dans la Rome païenne.

L'intervention de Léon XIII.

C'est alors que le grand Pontife Léon XIII s'est levé. Reprenant les traditions de l'Eglise, il a signalé les causes réelles des maux dont souffre la société : la destruction des corporations sans rien leur substituer, d'où est né le régime de l'individualisme ; tout principe et tout sentiment religieux chassés des lois et des institutions publiques par les oppresseurs, qui savent qu'un peuple athée est mûr pour l'esclavage ; les travailleurs isolés et sans défense livrés à la merci de maîtres inhumains et à la cupidité d'une concurrence effrénée ; une usure vorace sous des formes nouvelles, et à la concentration de la richesse en quelques mains.

Les plus acharnés défenseurs de l'ordre social ne voient qu'un ennemi : le socialisme. Ils s'irritent contre les audacieux qui touchent à l'arche sainte du libéralisme économique. Aveugles qui ne voient pas que le socialisme n'est qu'une conséquence, et que les effets subsisteront tant qu'on n'aura pas attaqué les causes qui les engendrent.

L'Encyclique sur la condition des ouvriers ne vous apparaît-elle pas comme le plus grand événement de ce temps ? On y retrouve les saintes hardiesses des premiers siècles de l'Eglise. Dès le début, elle constate que les ouvriers sont pour la plupart dans une misère imméritée, alors que nous avons entendu les économistes, même chrétiens, assurer que les travailleurs malheureux n'ont que ce qu'ils méritent. Le Saint-Père a fait retentir un cri de justice dans un monde qui prétendait tout guérir par la charité.

Vous souvenez-vous de la devise choisie par Léon XIII pour la médaille commémorative de l'inoubliable pèlerinage en 1891 :

« *Mercēs operariorum clamat in aures Domini.* »

« *Le salaire des ouvriers crie aux oreilles du Seigneur.* »

Qui donc aurait osé lancer à notre société capitaliste une telle parole ?

Le Vicaire de Jésus-Christ a été plus loin. Renversant les notions du droit césarien, enseigné dans toutes les chaires (universitaires et libres), il a proclamé que, dans la question du salaire, la justice du contrat ne dépend pas uniquement du libre consentement des parties.

« Que le patron et l'ouvrier fassent donc tant et de telles conventions qu'il leur plaira, qu'ils tombent d'accord, notamment sur le chiffre du salaire ; au-dessus de leur libre volonté, il est une loi de justice naturelle plus élevée et plus ancienne ; à savoir que le salaire ne doit pas être insuffisant pour faire subsister l'ouvrier sobre et honnête. »

Cette vérité est appuyée sur des raisonnements que nous devrions tous apprendre par cœur et méditer.

Les abbés démocrates.

Un tel langage pouvait-il être entendu par la race juive et franc-maçonne qui nous opprime^{*}, sans provoquer une profonde irritation ? Non, sans doute. Mais comment s'attaquer à son auteur ? Dans toutes les nations, l'immense armée des travailleurs acclamait Léon XIII comme un libérateur.

Devant cet enthousiasme populaire, en face de cette autorité conquise sur les intelligences et les cœurs, il a bien fallu dissimuler.

On s'est jeté sur les propagateurs de cette vérité gênante, et, de tous côtés, sont venues les plus violentes, les plus injustes attaques contre les prêtres et les laïques qui font écho à la voix de Léon XIII.

Pauvres abbés démocrates, de quelles invectives seriez-vous abreuvés, si vous osiez parler comme saint Jacques, comme saint Jean Chrysostome, saint Ambroise, saint Augustin et tant d'autres Pères de l'Église ?

On vous reproche quelques imprudences, quelques excès de langage.

^{*} **NOTE** Voir la note de la page 13.

Croyez-vous que les moines du moyen âge, qui affrontaient les vieux donjons, qui se dressaient devant les puissants seigneurs bardés de fer, pour réclamer justice en faveur des faibles, croyez-vous qu'ils avaient toujours un langage bien pondéré⁴ ?

Non, sans doute. Mais ces imperfections disparaissent aux yeux de l'histoire devant la grandeur de leur mission ; c'étaient des justiciers et des pacificateurs, ce sont eux qui ont conquis la liberté personnelle, les franchises communales et tous les biens dont notre civilisation est fière. Ils étaient la grande voix de la justice qui s'est fait entendre autrefois par les prophètes qu'on a massacrés, par les papes et les prêtres que les puissants ont toujours persécutés. C'est la même passion de la vérité et de la justice qui anime aujourd'hui les prêtres généreux disposés à tout sacrifier pour accomplir leur mission. Ils ne doivent pas s'étonner d'être traités comme, dans tous les siècles, on a traité leurs devanciers.

Mais ils doivent se consoler par le sentiment du devoir accompli. Ils peuvent relire les directions pontificales mises en lumière par Mgr Radini Tedeschi dans son discours au congrès de Fiesole :

« L'action du prêtre, dit-il, doit s'étendre à tout ce qui est mouvement catholique, à la science et aux études sociales, aux différentes formes d'associations catholiques, et principalement à l'œuvre des congrès et des comités, à la presse quotidienne et périodique, au bien des jeunes gens, des jeunes filles, des mères, des ouvriers, des agriculteurs, des artisans, du peuple, au point de vue religieux, moral,

4. Voir l'*Histoire de saint Cyrille*, évêque d'Alexandrie, dans Rohrbacher, tome IV, pages 396 et suiv., édition Gaume, 3, rue de l'Abbaye, Paris.

économique, temporel et spirituel, suivant le besoin et l'opportunité⁵. »

Mission des ouvriers.

Pour vous, mes chers amis, vous vous tenez dans une sphère plus modeste. Vous n'avez pas la prétention de faire la leçon à personne. Loin d'attaquer les patrons, vous sollicitez leur concours et leur appui.

Vous savez que, dans une large mesure, leurs intérêts sont communs avec les vôtres ; eux aussi, ils sont victimes des injustices sociales qui engendrent l'usure, l'agiotage et les accaparements. Souvent, ce sont leurs droits que vous soutenez, en revendiquant les vôtres.

On nous a reproché quelquefois de parler aux ouvriers de leurs droits, alors qu'il fallait seulement leur enseigner leurs devoirs.

5. *La mission sociale du prêtre dans l'action catholique* — Brochure publiée par la Maison de la bonne presse, 8, rue François I^{er}, Paris. Nous pensons que nos lecteurs aimeront à lire une page de ce document si important :

« En un mot, une terrible catastrophe est inévitable si le prêtre n'accomplit pas toute sa mission publique et sociale.

« Veut-il en éviter la responsabilité, la presque complicité ? Il doit se consacrer à cette œuvre de restauration sociale avec autant d'ardeur que l'astuce et la violence sectaire, les flatteries des impénitents de la conciliation, en mettant à le vouloir condamner à cette résignation qui n'est pas la vertu du fort, mais l'inertie de la brute, de l'âne. Le prêtre, messieurs, doit être un lion ; jamais un âne ! D'ailleurs, l'argument des arguments, c'est la volonté du Christ qui parle par la bouche de Léon, *qui per Leonem loquitur*. Ecoutez-le.

« Le prêtre, dans les conditions actuelles de l'Eglise, doit prendre sur lui aussi cet office de diriger les foules et les âmes des fidèles, en vertu de son autorité, ouvertement et par son exemple.

« Ils le peuvent, dit le Pape, et par conséquent le Christ : donc ils le doivent, car le prêtre, messieurs, quand il s'agit de la gloire de Dieu, du bien des âmes, de la défense de l'Eglise, du salut de la patrie, le prêtre doit tout ce qu'il peut.

« Et si quelqu'un jugeait inopportun, inutile, non obligatoire, ce que le pape juge opportun, obligatoire, nécessaire, celui-là ne pourrait — et c'est encore le Pape qui l'affirme expressément — continuer sans faute et sans scandale à célébrer la messe. »

Eh bien ! voulez-vous que je vous dise quelle est la situation qui me paraît la plus désespérante pour une nation ? C'est quand les citoyens ne connaissent plus leurs droits. Sans doute, le devoir est la source des droits, mais la conscience des droits, et leur libre exercice ne sont-ils pas nécessaires pour la pratique des devoirs ? Or, dans notre société païenne, les droits les plus sacrés sont foulés aux pieds par la législation et par l'ingérence abusive de l'État ; ils sont opprimés par les erreurs dominantes, notamment les économiques. Nous pouvons donc dire justement : Plus de droits, plus de devoirs. C'est cette condition avilie qui a permis à notre gouvernement athée d'enlever l'éducation des enfants aux parents, de souiller le foyer par le divorce, de chasser nos saintes religieuses du chevet des malades, de priver des consolations du prêtre les soldats qui vont mourir, loin de la famille et de la patrie, dans les angoisses de l'abandon.

Si le peuple avait conscience de ses droits, laisserait-il persécuter les pauvres par une législation draconienne, et traquer comme des malfaiteurs les admirables femmes qui sacrifient leurs familles, leurs fortunes, leurs vies, pour se vouer au soulagement de toutes les misères ? Non, car il aurait conscience de ceux qui sont ses défenseurs et ses soutiens, il s'écrierait avec violence : « N'y touchez pas ! » Et devant la protestation populaire, les oppresseurs s'arrêteraient.

Oui, nous devons connaître nos droits et les défendre ; car, dans l'espèce, ce sont les droits sacrés de Dieu, de la patrie et de la famille qui sont en jeu.

Continuez donc, mes chers amis, à lutter contre l'isolement par les syndicats, à proclamer la vérité sur le juste salaire, sur les excès de travail et sur les abus de toutes sortes qui se sont introduits à la faveur des fausses doctrines.

Tant que vous restez attachés à Jésus-Christ, véritable justicier et véritable émancipateur du monde du travail, tant que vous suivez les directions de son Vicaire, vous êtes assurés d'être dans le bon chemin et de faire une œuvre éminemment humaine et patriotique.

III. ELLE EST AGISSANTE

Le troisième caractère de votre organisation est d'être agissante.

Vous voulez réaliser dans la pratique la pacification des esprits et des cœurs.

Vous avez été émus, en constatant les divisions profondes que les Juifs et les francs-maçons ont semées parmi les travailleurs, afin de paralyser leurs efforts^{*}. Vous voulez que tous redeviennent frères, sincèrement unis dans l'amour de la justice, et dans la pratique de la solidarité chrétienne. Sans doute, les tentatives les plus généreuses ont déjà été faites pour atteindre ce but, mais sans donner ce qu'on devait en attendre. L'action démocratique, que vous avez commencée, nous apparaît comme la seule espérance de salut social qui nous reste. Ce serait donc un immense malheur si on parvenait à l'étouffer ; mais nous connaissons assez votre vaillance pour ne rien craindre à ce sujet.

Vous vous préparez à votre belle mission par l'étude, c'est déjà une première action de travailler à vous instruire. Vous savez que l'idée doit précéder le fait, auquel elle donne sa portée morale et sociale. L'histoire de l'Église, si mêlée à l'histoire du travail à travers les siècles, est très instructive. On a fait, dans certains groupes des travaux sur la franc-maçonnerie, sur les faux grands hommes et leur influence funeste, sur le protestantisme et son action néfaste en France. Les documents sur les institutions actuellement essayées dans diverses nations pour le bien-être des classes laborieuses, la législation étrangère sur le travail, fournissent des indications précieuses ; enfin les questions professionnelles, la représentation des intérêts, la substitution dans les élections des véritables intérêts et de la liberté sur tous les terrains où elle est bienfaisante, aux décevantes passions politiques sources de divisions et de ruines, tout cela doit être étudié.

^{*} **NOTE** Voir la note de la page 13.

Vous voulez être aussi des semeurs d'idées. Vous vous formez aux conférences et vous portez la bonne nouvelle parmi les camarades de travail.

Apostolat populaire.

Vous ne craignez pas de pénétrer dans les réunions tumultueuses. Grâce à votre courageuse intervention, les foules, qui n'entendaient que le blasphème et les cris de révolte, ont entendu glorifier le nom de Jésus-Christ, proclamer le rôle bienfaisant de l'Église dans l'histoire, et saluer Léon XIII comme l'émancipateur des masses populaires. Déjà vous avez eu la consolation de ramener à la vérité quelques-uns des plus intelligents et des plus ardents parmi vos adversaires.

L'ouvrier manuel est tout d'une pièce, dans le bien comme dans le mal. Il ne connaît pas les habiletés, les calculs et les combinaisons. Aussitôt que la vérité lui apparaît, il tombe comme Saul, pour se relever apôtre. Dès lors il n'hésite pas devant le sacrifice de son pain quotidien pour la propagande. Honneur aux vaillants qui ont le courage d'affronter les colères d'anciens amis, pour proclamer la vérité et chercher des conquêtes à leur tour ! Honneur à ceux qui ont ressuscité ces âmes faites pour les nobles et généreux combats !

Encouragements de Léon XIII.

Il semble que le Souverain Pontife, dans son encyclique, ait prévu les persécutions que vous subissez. Il vous encourage par l'exemple des premiers âges de l'Église : ce sont des ouvriers qui eurent la part prépondérante dans la propagation de l'Évangile. Il ajoute :

« Quelle que soit dans les hommes la force des préjugés et des passions, si une volonté perverse n'a pas étouffé entièrement le sentiment du juste et de l'honnête, il faudra que, tôt ou tard, la bienveillance publique se tourne vers ces ouvriers (démocrates) qu'on aura vus actifs et modestes, mettant l'équité avant le gain, et préférant à tout la religion du devoir. »

Voyez comme cette citation s'applique parfaitement à vous. Il m'a suffi d'ajouter votre titre de démocrate, pour vous montrer dans les paroles du Pontife une consolation aux tracasseries, que vous subissez.

L'Encyclique continue, elle vous donne à vous, ouvriers chrétiens, la mission de convertir vos frères. Avec quelle tendresse ne parle-t-elle pas d'eux !

« Ils comprennent d'ordinaire, ces ouvriers, qu'ils ont été le jouet d'espérances trompeuses et d'apparences mensongères : car ils sentent, par les traitements inhumains qu'ils reçoivent de leurs maîtres, qu'ils n'en sont guère estimés qu'au poids de l'or produit par leur travail. Quant aux sociétés qui les ont circonvenus, ils voient bien qu'à la place de la charité et de l'amour ils n'y trouvent que les discordes intestines, ces compagnes inséparables de la pauvreté incrédule. L'âme brisée, le corps exténué, combien qui voudraient secouer un joug si humiliant ? Mais, soit respect humain, soit crainte de l'indigence, ils ne l'osent pas. »

C'est à vous qu'il confie cette mission délicate, vous demandant de les accueillir avec empressement et de leur assurer sauvegarde et protection.

Vous vous efforcez aussi de fonder les institutions les plus propres à favoriser le bien-être des familles laborieuses. Vous appliquez le soulagement possible aujourd'hui, en attendant que les lois et les mœurs permettent davantage.

Action électorale.

Enfin l'action électorale, sans laquelle nous n'arriverons jamais à aucun résultat définitif, vous préoccupe à juste titre. Dans un pays de suffrage universel, c'est un devoir pour tous les citoyens de s'instruire sur des questions aussi graves. Les catastrophes auxquelles nous assistons viennent de l'ignorance où les masses ont toujours été de leurs véritables intérêts. L'exemple de l'Autriche est d'un heureux augure pour vous. Chez nous, de plus en plus, les juifs et les francs-maçons s'allient aux socialistes^{*}. Toutes les nuances de parti tendent à disparaître. Il ne restera plus en présence que deux armées : le socialisme athée et la démocratie chrétienne.

Multipliez donc les réunions et les conférences, pour faire comprendre aux électeurs leur devoir et leur responsabilité. Ils ont l'avenir entre leurs mains. Cet avenir sera ce que leurs votes le feront, heureux ou malheureux, selon qu'ils y auront pris garde. Ce sont leurs bulletins qui décideront du relèvement de la patrie ou de son irrémédiable effondrement.

Voilà le grand et multiple travail que vous avez tracé à votre activité. C'est pourquoi vous avez besoin d'une grande énergie dans l'action.

C'est donc avec raison que vous avez pris pour devise celle de Jeanne, la noble fille du peuple : Vive labeur ! Vive labeur aujourd'hui ! Vive labeur demain ! Vive labeur toujours !

*
**

Continuez avec confiance, mes chers amis.

Les enseignements des Papes deviennent tôt ou tard les pensées des peuples. Nous croyons donc fermement au triomphe de la démocratie chrétienne.

^{*} **NOTE** Voir la note de la page 13.

Ce jour-là, il y aura encore, comme aujourd'hui, des congrès démocratiques. Mais alors nos successeurs salueront la victoire, ils acclameront la délivrance des travailleurs de toutes les oppressions dont ils souffrent aujourd'hui.

On racontera les combats dont vous êtes les témoins et les acteurs. On rappellera les pèlerinages ouvriers à Rome, où la démocratie ouvrière naissante a été sacrée dans la basilique de Saint-Pierre.

On chantera les gloires du grand Pape Léon XIII, son intuition de l'avenir, et on dira : « Ce n'était pas seulement un saint, c'était encore un prophète. C'est Lui qui a préparé le règne de la justice dans le siècle qui l'a suivi. »

On parlera de vous, chers ouvriers de Reims, qui avez commencé humblement les cercles chrétiens d'études sociales. On rappellera vos noms, vaillants amis du Nord, ardents à la lutte, infatigables au travail, et vous aussi, excellents amis de Paris, du Centre, de l'Ouest et de Lyon, on redira votre énergie et votre persévérance.

On rappellera les noms de nos abbés démocrates, à la tête desquels on placera l'aimable et souriant abbé Lemire, dont la bonté et la vaillance entraînent tous les cœurs.

On redira avec admiration les noms des journaux qui ont bravé l'impopularité et les désabonnements, pour batailler sous les ordres du Pape en faveur de l'Église et du peuple.

A leur tête, on saluera l'*Univers*, qui lutte avec intrépidité depuis plus d'un demi-siècle. Il est le plus ancien, il est resté le modèle des vaillants. On dira : Louis Veuillot a consacré son incomparable talent à refaire une France chrétienne ; à sa suite, Eugène Veuillot a noblement employé une vie, prolongée par la Providence, à relever notre patrie par la soumission aux enseignements de Léon XIII.

Enfin, on citera les noms des hommes désintéressés, patrons et autres, qui ont eu l'intelligence de l'avenir, et qui ont prêté leur concours aux vaillants initiateurs du mouvement.

Et l'on terminera en rendant gloire à Jésus-Christ, maître et roi de l'humanité, et en acclamant le peuple des travailleurs, par lequel Il a voulu rétablir le règne de la justice et de la solidarité, et refaire ainsi une France chrétienne et libre.

